



Renouvellement titre de séjour

Par mohammed dika

Bonjour,

Je suis Algérien détenteur d'un titre de séjour commerçant (1 an) diplômé d'un Master en France.

Je suis auto-entrepreneur et j'ai un crédit bancaire de 25000? a rembourser sur 4 ans.

J'ai deux questions s'il vous plait :

1) Par rapport au renouvellement du titre de séjour, si la préfecture me refuse le renouvellement alors que j'ai un crédit à rembourser, c'est possible d'annuler ce refus ?

2) S'il arrive que je ne puisse pas rembourser mon crédit avec les revenus de mon activité est il possible de demander une autorisation de travail à temps partiel ? (pour info on m'a déjà refusé ma demande d'autorisation de travail a temps partiel avec un titre de séjour commençant)

Par AGeorges

Bonjour Mohammed,

Un peu de lecture :

[url=https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/actualites/commercants-et-rangers-carte-sejour-entrepreneurprofession-liberale]https://bpifrance-creation.fr/entrepreneur/actualites/commercants-et-rangers-carte-sejour-entrepreneurprofession-liberale[/url]

D'après ce texte, la carte de séjour 'commerçant' n'existe plus ? La nouvelle carte serait plus souple sur le genre de métier exercé ...

Titulaire d'un Master, vous êtes-vous renseigné sur le Passeport Talent ?